



# SEIGYO KARATE CLUB CELLIEU

## CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Pour la clôture de la saison 2020-2021

Cher adhérent,

L'Assemblée Générale de notre association se tiendra dans notre dojo le :

**MERCREDI 15 DECEMBRE 2021 à 19H15**

Signature des adhérents et vérification des pouvoirs à partir de 18H15h.

Ordre du jour : Rapport moral - Rapport financier - questions diverses.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, conformément à nos statuts (étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 3 pouvoirs).

Je vous rappelle également que, par application des statuts, pour la validité des délibérations, la présence du quart des membres de l'association est nécessaire, et que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale.

Fait à Cellieu, le 16 novembre 2021

Le Président, Henri LAMARCA

---

### POUVOIR

Je soussigné M./Mme ..... donne pouvoir à M./Mme .....

pour me représenter lors de l'Assemblée Générale du SEIGYO KARATE CLUB CELLIEU, qui aura lieu le 15 DECEMBRE 2021 à 19H15 au Dojo Sakura de Cellieu.

Fait à ....., le .....

Signature du mandant

Précédée du « Bon pour Pouvoir »

Signature du mandataire

Précédée du « Bon pour acceptation »